

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **35 (1964)**

Heft 1

PDF erstellt am: **17.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

P54

# LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA  
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXXVe ANNÉE

Paraît une fois par mois

N° 1 Janvier 1964

## SOMMAIRE

- Revenir à l'épargne — L'encouragement du tourisme
- Le port de montres à cadran luminescent
- L'étang de la Gruère va couler des jours heureux — Le bois à l'Exposition nationale
- Comment fut peuplé le Jura bernois — Annexes : Réponse à la députation jurassienne
- Requête ferroviaire — Annuaire téléphonique

## Revenir à l'épargne

*Mieux vaut prévenir que guérir.*

*Ceux qui, récemment à Moutier, ont écouté M. Ackermann, préposé aux poursuites du district, faire part de ses expériences personnelles à la Commission sociale de l'ADIJ, que préside M. Willy Sunier, ont pu s'en convaincre.*

*Le conférencier, en effet, s'est longuement étendu sur l'endettement inconsidéré de certaines familles qui se laissent aller à des achats dépassant leurs possibilités financières. Ne parvenant pas à payer leurs dettes, elles sont alors acculées aux poursuites judiciaires.*

*M. Ackermann, toutefois, a terminé son exposé sur une note encourageante : l'endettement a diminué chez le personnel des usines qui ont engagé des assistantes sociales, soit que celles-ci aient créé des fonds d'épargne, soit qu'elles retiennent les gens qui seraient tentés de dépenser trop.*

*On connaît la fable de la cigale et de la fourmi. Chacun se rappelle, sans doute, la tirelire que, durant son enfance, il possédait et dans laquelle il glissait les grosses pièces de monnaie qu'on voulait bien lui donner ou qu'il avait gagnées lui-même.*

*Epargner, c'est travailler pour l'avenir... choisir un renoncement dans l'immédiat en faveur d'un avantage plus lointain, mais plus grand. Ce qui est vrai sur le plan individuel, l'est aussi sur celui de la collectivité.*

*Dans les temps les plus reculés déjà, l'homme a constaté qu'au moment où il fait des réserves pour plus tard, il y a autour de lui des êtres de son espèce qui pourraient faire un usage immédiat de ses économies, les faire travailler comme le grain que l'on met en terre, ce qui lui permettrait le moment venu, de retirer son bien avec une rétribution pour le service rendu... service qui est considérable puisque, pendant ce temps, l'emprunteur en a retiré un avantage et a fait vivre les gens qu'il a pris à son service, par le simple fait qu'il avait trouvé*